

Jean-Baptiste André Godin à Ernest Flacon, 1er octobre 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (25)

Collation 1 p. (131v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Ernest Flacon, 1er octobre 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51871>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [1er octobre 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Flacon, Ernest \(1842-\)](#)

Lieu de destination Mons-en-Laonnois (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à la lettre d'Ernest Flacon du 30 septembre 1885 en l'informant qu'il ne peut consentir à accepter un mandat de député dans les conditions actuelles de nomination de la Chambre.

Notes Le 30 septembre 1885, Ernest Flacon écrit à Godin pour lui demander si l'on peut voter pour lui aux élections du 4 octobre et s'il accepterait le mandat de député (Guise, archives du Familistère : ARCH-FAM-2021-0-0445).

Mots-clés

Élections

Personnes citées [Assemblée nationale \(France\)](#)

Événements cités [Élections législatives \(4 et 18 octobre 1885, France\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
1^{er} octobre 1848

Monsieur,

En réponse à votre lettre
du 30 septembre, j'ai l'hon-
neur de vous dire que je ne
puis consentir à accepter
un mandat de député, avec
une chambre nommée dans
les conditions où va l'être
la prochaine.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de mes senti-
ments distingués.

Louis Joffre